

Conseil d'Administration

Saint-Martin-d'Hères, le 9 décembre 2025

Conseil d'Administration du 9 décembre 2025 Délibération n°CA-2025-43

Nature : Affaires administratives
Objet : Proposition à Madame la rectrice de la région académique de nommer six personnalités en raison de leurs compétences parmi les membres du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 10,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Considérant ce qui suit :

En application de l'article 10 du décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Etudes Politiques, six personnalités extérieures sont nommées au sein du conseil d'administration, en raison de leur compétence, par le recteur de région académique, sur proposition du conseil d'administration de l'établissement pour une durée de trois ans.

Le mandat actuel des personnalités extérieures expire le 06 mars 2026. Il y a donc lieu de proposer six personnalités extérieures à la rectrice de la région académique, chancelière des universités, avant l'expiration des mandats en cours.

Monsieur Jean-Luc NEVACHE, président du Conseil d'Administration, porteur de deux procurations, Madame Geneviève FIORASO et Madame Estelle CARRELET DE LOISY ne prennent pas part au débat et au vote. Monsieur Jean-Luc NEVACHE ne fait pas usage de ses procurations.

La présidence de la séance du Conseil d'Administration est assurée par M. Frank PETITEVILLE, doyen d'âge des collèges des enseignants chercheurs et assimilés.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1ER : PROPOSE à Madame la rectrice de la région académique de nommer, en raison de leurs compétences, les six personnalités extérieures suivantes :

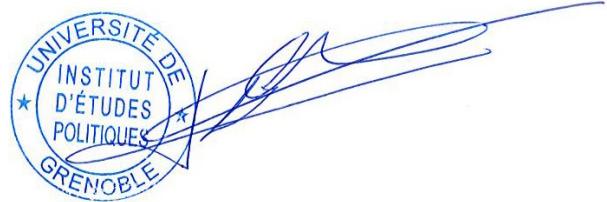
- Monsieur Jean-Luc NEVACHE, en sa qualité de conseiller d'Etat,
- Madame Geneviève FIORASO, en sa qualité d'ancienne Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Monsieur Jérôme BELLION-JOURDAN, en sa qualité de Senior Fellow, Institute for Global Negotiation

- Madame Estelle CARRELET DE LOISY, en sa qualité de personnel de la Commission européenne
- Monsieur Julien LOYER, en sa qualité de Directeur général de Mountain Wilderness France
- Madame Pauline VIGNOUD, en sa qualité de Directrice Générale d'Alter Horizon, holding présidente d'Alpes Contrôles

Le résultat du vote est le suivant :

Résultat du vote :	
Nombre de présents :	15
Nombre de procurations :	02
Votes « Pour » :	15
Votes « Contre » :	02
Abstentions :	00

M. Franck PETITEVILLE,



**Professeur de Sciences Politiques
Membre du Conseil d'Administration**